

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JUIN 2025



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2025_114

CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE MISE À DISPOSITION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS LES GALOPINS À L'ASSOCIATION COMPAGNIE BARIBAL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 13 juin 2025, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nicole CABLAN-GUEROULT à Pierre ARRIVETZ, Emmanuel LOEVENBRUCK à Dominique BAUD, Arménio SANTOS à Véronique CHANTEGRELET, Jean-Manuel PARANHOS à François SCHMITT, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à Paul MARSAL, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Véronique CHANTEGRELET

Les 31 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le cadre de sa politique visant à soutenir et développer les activités culturelles

auprès des habitants de Chatou, la commune souhaite encourager et accompagner cette pratique sur son territoire.

L'Association Compagnie Baribal, désireuse d'appuyer les programmes éducatifs, sociaux, culturels et sportifs initiés par la commune, affirme son engagement de partenariat avec celle-ci.

À ce titre, l'Association Compagnie Baribal demande la mise à disposition gracieuse de la salle Dutilleux, située au sein du centre de loisirs Les Galopins, rue de l'Asile, afin d'y organiser des activités théâtrales à vocation sociale et solidaire, destinées à des groupes de 12 à 15 enfants âgés de 6 ans et plus. Cette mise à disposition sera précaire et révocable, conditionnée à une contrepartie sous la forme d'un minimum de trois stages de deux heures l'après-midi, proposés au sein des accueils de loisirs pour les enfants de 6 à 10 ans.

Il est soumis au conseil municipal d'approuver la convention de partenariat ainsi que la mise à disposition gratuite de la salle Dutilleux, située au centre de loisirs Les Galopins, à l'Association Compagnie Baribal, pour une période de 10 mois, du 1er septembre 2025 au 4 juillet 2026.

DELIBERATION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Éducation, Restauration Municipale et Sports en date du 05 juin 2025,

Considérant la volonté de la Ville de promouvoir et de développer des activités physiques, sportives et culturelles en direction de la population catovienne,

Considérant, le souhait de la Commune de soutenir les acteurs associatifs de son territoire par la mise à disposition de moyens matériels,

Considérant la nécessité de mettre à la disposition la salle Dutilleux, aux Galopins, à titre gracieux, pour une durée de 10 mois, à l'Association Compagnie Baribal.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la convention de partenariat et de mise à disposition de la salle Dutilleux, au sein du centre de loisir Les Galopins, conclue, à titre gracieux, entre la Ville et l'Association Compagnie Baribal,

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le

ID : 078-217801463-20250620-DEL_2025_114-DE



- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et ses avenants ultérieurs.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 23 juin 2025